Un point des 3 conférences téléphonées avec les RH, M.Gaullier et Mme Farcy ainsi que le responsable du BLI, les médecins de prévention et les OS .

Situation des personnels / Statistiques RH:

Actuellement sur le département, on dénombre:

- 290 agents en mission prioritaire sur sites
- 378 en télétravail
- 610 en AA

Évolution des chiffres, au 30 mars : 237 agents sur site

: 628 en AA

: 327 en Télétravail (différence pouvant s'expliquer par des

agents en temps partiel, en congé ou en maladie non liée au COVID)

Sur le plan médical , seuls 22 agents seraient infectés , 7 avérés et 15 suspectés. Les chiffres cependant peuvent bouger au fil de l'eau .

Au 30 mars, selon les chiffres transmis ce jour, les chiffes ont baissé : 14 suspectés - 3 avérés.

Aux yeux de la Direction, très peu d'agents sont affectés par le COVID 19 sur le département et il y a très peu de cas au regard des autres départements.

Pour les agents présents sur site :

- Il a été demandé en fonction des restaurants et cantines fermés que ces agents puissent bénéficier d'une prise en charge des repas . A ce jour, le cadre juridique pour déterminer le taux est à l'étude (il pourrait être de 8€) Réunion du 30/03 : RAS.
- L'indemnisation des frais de déplacement pour ceux qui utilisent leur véhicule est aussi à l'étude.
- Il a été rappelé que les consignes pour les agents déjeunant au bureau soient strictement mises en application et respectées.
- Aucune information à ce jour quant au versement d'une prime exceptionnelle
- Il a été demandé de recenser le nombre d'agents venant sur site utilisant encore les transports en commun afin de mettre en place des mesures appropriées. Pas de réponse le 30/03.
- Les pointages seront régularisés systématiquement. Un agent ne travaillant que la matinée en fonction de l'organisation mise en place dans son poste se verra crédité des heures normales correspondant à son taux horaire.
- Voir les fiches édictées par le Secrétariat Général en matière de bonnes pratiques au bureau pour les agents en poste dans le cadre du PCA.

PCA / Missions prioritaires:

- Il a été demandé que le PCA soit clairement défini sur le plan départemental pour plus de transparence et que l'ensemble des services de même nature dispose d'un cadre mis en ligne sur ULYSSE77.
- Des clarifications sont demandées aussi quand aux agents travaillant sur des missions prioritaires par exemple le matin, qui sont mis sur des tâches non prioritaires l'après midi. Réponse de M. Gaullier : les équipes sont calibrées de façon différente... La pratique voudrait qu'ils rentrent chez eux une fois leur mission prioritaire terminée.

TELETRAVAIL : Phase 3 du redéploiement des ordinateurs :

Les agents en télétravail sur des missions non prioritaires, ni essentielles se verraient contraints de rendre leur PC qui seraient réattribués à des agents prioritaires. Cette action permettrait de diminuer le nombre de personnes sur site.

Un gros travail des informaticiens est à faire car certaines applications arrivent à leur limite (ex: WEB MEDOC, 19.000 connexions déjà difficiles à assurer et il faudrait passer à 30.000!).

Pour information, une commande de 30 PC est en cours d'acheminement (commande validée). S'agissant de la commande de 150 PC supplémentaires, celle-ci est annulée du fait de la reprise de la gestion de ce marché par le Ministère.

Congés:

- Les congés posés pour avril doivent tous être annulés dans SIRHIUS si ce n'est déjà fait.
- Le report des congés est acté mais la date butoir n'est pas définie.
- Dixit M.Gaullier, aucun agent ne se verra contraint à poser des congés.

Cependant après "déconfinement "et reprise de l'activité, les agents pourront se voir refuser des congés pour nécessité de service.

- La question a été posée : des jours de RTT vont- ils être pris pour compenser une partie des jours de confinement ? Pas de réponse à ce jour. Rien n'est acté. A suivre !!!

Eden RH / Mutation:

- La campagne d'évaluation <u>EDEN RH</u> sera aussi reportée pour les agents qui ne peuvent pas suivre la procédure normale.
- Aucune information n'est connue à ce jour sur les dates de mutation.

Métier:

- Le report de la date de la <u>CAMPAGNE IR</u> a été demandé. Aucune information claire sur un report éventuel . Le confinement généralisé étant prolongé, l'attestation de sortie dérogatoire ne permettant pas de sortir pour aller faire des démarches administratives, il serait de bon ton que la campagne soit aussi repoussée. <u>Réponse du 30/03/2020 : la date de début de la campagne semblerait inchangée</u>.

Même si l'accueil sur RDV est préconisé, il est nécessaire de limiter les contacts et de protéger les agents et les usagers.

L'accueil sur RDV doit être utilisé à la marge. Pour les bons de secours ou d'urgence, une circulaire est sur le point d'être diffusée, privilégiant les paiements par virement.

- Traitement du courrier : Il est proposé de traiter à J+1 le courrier, de nombreuses interrogations portant sur la durée de vie du virus sur un support papier. La direction locale ne semble pas contre ce principe.

Produits barrières:

- Les gels hydroalcooliques (flacons de 250ml) ont été livrés par la Direction dans les postes et des lingettes désinfectantes ont été commandées ainsi que des masques.
- Il a été demandé la prise en charge d'alcool ménager par la Direction notamment pour le nettoyage des tables, plans de travail dans les salles de restauration. Le gestionnaire de site pourra effectuer l'achat de ce type de produit via la carte d'achat.
- -La prestation renforcée en ce qui concerne le nettoyage des bureaux (désinfection des poignets, des bureaux, etc...) a été actée (dépense utile).

On peut s'interroger sur le déploiement de moyens soudain mis en place qui laisserait présager un début de campagne IR à la date initialement prévue. La date de fin de campagne envisagée pourrait être fin juin 2020.

La Direction remercie les agents pour leur investissement dans la continuité des missions.

N'hésitez pas à nous contacter si vous rencontrez un problème sur vos sites ou tout simplement pour nous faire partager vos suggestions ou expériences quotidiennes.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Bien cordialement,

Marie-Christine Fontenelle

Trésorière de la Section FO DGFiP 77